

# Rapport Administratif



MUNICIPALITÉ DE  
**CASSELMAN**  
MUNICIPALITY

Titre : **Mise à jour sur les projets au 1 Industriel et approbation du budget suite aux appels d'offres**

Numéro de rapport : OPS-5-2025

Date : 20 mai 2025

Documents justificatifs :

**Annexe A:** Recommandations – Appel d’offres ADM-002-2025 projet d’acquisition et installation d’une génératrice de secours

**Annexe B :** Recommandations – Appel d’offres ADM-003-2025 projet de fourniture et installation de mobilier de bureau

**Annexe C :** Recommandations – Appel d’offres ADM-005-2025 projet de solutions audio et vidéo pour la salle du Conseil, incluant la diffusion en ligne

**Annexe D :** Recommandations – Appel d’offres ADM-006-2025 Projet d’aménagement intérieur du nouvel hôtel de ville

**Annexe E –** Options pour les problèmes de fonte de neige au-dessus des trois portes d’entrées principales

Soumis par : Mélodie Sorrell, Direction des opérations et des ressources humaines

---

## Recommandation(s)

Que le Conseil accuse réception du rapport administratif OPS-5-2024; et

Approuve les recommandations suivantes concernant les différents appels d’offres complétés, conditionnellement à l’approbation du financement nécessaires :

- Annexe A (ADM-002-2025) : Duquette électrique ltée pour l’acquisition et l’installation d’une génératrice de secours au coût de 119,643.11\$ + TVH;
- Annexe B (ADM-003-2025) : ICON Office Environments pour la fourniture et l’installation de mobilier de bureau au coût de 100,000 \$+ TVH;
- Annexe C (ADM-005-2025) : Field Service CA Inc. pour les solutions audio et vidéo dans la salle du Conseil, incluant la diffusion en ligne, au coût de 102,684.39 \$ + TVH;
- Annexe D (ADM-006-2025) : Brawn Construction pour l’aménagement intérieur du nouvel hôtel de ville au coût de 1,191,573\$ + TVH; et

Approuve l’option 4 (Annexe E), pour les auvents, afin de remédier à la problématique au niveau de la fonte de neige selon un budget estimé de 45,000\$ inclus dans le budget global pour l’hôtel de ville ; et

Approuve le budget global de **5,696,099 \$** (incluant le cout d'achat et des réparations du bâtiment), conditionnellement à l'approbation du financement nécessaire, pour la réalisation des projets au 1, rue Industriel, tel que présenté dans le rapport OPS-5-2025, incluant une provision de contingence de 15%, et autorise l'administration à procéder à l'actualisation du financement nécessaire.

### Recommendation(s)

That Council acknowledges receipt of administrative report OPS-5-2024; and

Approves the following recommendations regarding the various completed tenders, conditional upon the approval of the necessary funding:

- Annex A (ADM-002-2025): Duquette Électrique Ltée for the supply and installation of an emergency generator at a cost of \$119,643.11 + HST;
- Annex B (ADM-003-2025): ICON Office Environments for the supply and installation of office furniture at a cost of \$100,000 + HST;
- Annex C (ADM-005-2025): Field Service CA Inc. for audio and video solutions in the Council Chamber, including online streaming, at a cost of \$102,684.39 + HST;
- Annex D (ADM-006-2025): Brawn Construction for the interior fit-up of the new Town Hall at a cost of \$1,191,573 + HST; and

Approves Option 4 (Annex E) for the canopies, to address the issue related to snow melt, at an estimated cost of \$45,000 included in the overall Town Hall project budget; and

Approves the overall budget of **\$5,696,099** (including the purchase cost and the repairs of the building), conditional upon the approval of the necessary funding, for the completion of the projects at 1 Industriel Street, as presented in report OPS-5-2025, including a 15% contingency allowance, and authorizes the administration to proceed with the updating of the required financing.

---

### Objectif

Ce rapport vise à :

- Présenter les résultats des appels d'offres et les recommandations pour la sélection des fournisseurs de services pour chacun des projets au 1 industriel.
- Informer le conseil sur l'état des travaux de réparation des infiltrations d'eau.
- Fournir une mise à jour budgétaire et obtenir l'approbation du Conseil pour assurer le financement nécessaire pour la réalisation complète des projets au 1 Industriel.

---

### Analyse

Le 25 février 2025, le personnel municipal a présenté au Conseil les plans d'aménagement de construction du deuxième étage, ainsi que le cahier de concept de design et le calendrier de projet d'aménagement. Lors de cette rencontre, le Conseil a autorisé l'administration à aller de l'avant avec la publication des appels d'offres nécessaires pour le projet de construction du nouvel hôtel de ville et de la génératrice d'urgence, avec comme objectif d'avoir des informations financières complètes pour faire une mise à jour formelle du budget nécessaire pour compléter tous les projets au 1 industriel.

Maintenant que les appels d'offres sont terminés, le personnel municipal a préparé des recommandations relatives à chacun des processus d'appel d'offres, et les informations nécessaires pour présenter au Conseil un budget final pour approbation ont été préparés et sont présentés dans le présent rapport.

# 1. Projet de construction du nouvel hôtel de ville

## Présentation des recommandations pour les divers processus d'appel d'offres

Les appels d'offres lancés en mars et avril 2025 ont permis d'obtenir des soumissions conformes aux spécifications requises. L'analyse détaillée des offres reçues est présentée sous forme d'annexe selon la grille suivante :

Annexe	Numéro d'appel d'offres	Name	Fournisseur recommandé	Montant
Annexe A	ADM-002-2025	Acquisition et installation d'une génératrice de secours	Duquette électrique ltée	119,643.11 + TVH
Annexe B	ADM-003-2025	Fourniture et installation de mobilier de bureau	ICON Office Environments	100,000 + TVH
Annexe C	ADM-005-2025	Solutions audio et vidéo pour la salle du Conseil, incluant la diffusion en ligne	Field Service CA Inc	102,684.39 + TVH
Annexe D	ADM-006-2025	Aménagement intérieur du nouvel hôtel de ville	Brawn construction	1,191,573 + TVH

Les recommandations détaillées sont justifiées selon les critères d'évaluation établis pour chaque processus d'appel d'offres. Les documents des appels d'offres et l'analyse des soumissions sont présentés dans les annexes respectives.

Un budget global a été identifié pour le projet de construction du nouvel hôtel de ville incluant les items ci-dessus, tenant compte de tous les items que le comité ad hoc a identifié nécessaire pour compléter le projet d'aménagement du nouvel hôtel de ville. Les détails se trouvent dans la section 3 du présent rapport.

## 2. Projet de réparation des infiltrations d'eau

Les travaux ont débuté le 14 avril 2025 avec comme première étape un prototype (*mock-up*). Un pan de mur a été identifié pour permettre au contracteur sélectionné, Lorissa Construction Inc, d'effectuer un test suivant les recommandations de réparation de la firme d'ingénierie Sense Engineer. Une fois la réparation complétée, un test d'infiltration d'eau sera réalisé afin que l'ingénieur puisse confirmer que les réparations sont adéquates et qu'il n'y a plus d'infiltration. Cette étape présentement en cours devrait prendre fin d'ici la fin du mois de mai 2025.

Lorsque cette validation sera complétée, le contracteur pourra établir un calendrier pour les prochaines étapes et identifier l'ordre dans lequel les travaux auront lieu tout autour du bâtiment. La durée totale prévue des travaux s'étend jusqu'en novembre 2025 (26 à 30 semaines au total).

Voici un rappel de la portée des travaux :

- Mobilisation, accès, protection du site (extérieur et intérieur).
- Réparations des murs extérieurs : remplacement des parements pour installations des nouvelles barrières résistantes aux intempéries.
- Réparations des murs intérieurs : réparation du gypse et des structures d'acier, installation d'un pare-vapeur.
- Réparation des fenêtres et portes : installation de nouveaux joints et membranes d'étanchéité.
- Démolition des auvents d'entrée des deux portes dû à des problèmes d'infiltration d'eau, soit l'entrée principale de FCC et l'entrée principale du futur hôtel de ville étant donné.

### Mise à jour sur le revêtement extérieur du bâtiment

À titre d'information, et puisque des changements sont visibles sur le bâtiment, veuillez noter que les matériaux de revêtement de la portion jaune, qui devaient initialement être retirés, entreposés puis réinstallés après les travaux de réparation, se sont révélés trop endommagés pour être réutilisés. En effet, environ 80 % des planches présentaient des marques d'infiltration d'eau, et l'ensemble des pièces avait été mal installées à l'origine, notamment avec des trous de vis au mauvais endroit (au-delà de la ligne d'installation prévue). Cela rendait leur réinstallation pratiquement impossible sans causer davantage de dommages.

Le remplacement complet du revêtement avait été identifié comme une possibilité dans le budget initial, et les coûts avaient donc été anticipés dans les prévisions déjà présentées. Toutefois, à titre informatif, la couleur jaune choisie lors de la construction n'est plus disponible. L'administration a donc dû sélectionner une couleur parmi celles actuellement offertes sur le marché. La teinte *Artic White* (blanc) a été retenue, car elle s'agence harmonieusement avec les autres matériaux déjà présents sur le bâtiment. Ainsi, le bâtiment arborera désormais les couleurs blanc, rouge et gris, plutôt que jaune, rouge et gris.



### Mise à jour juridique – Déclaration de réclamation

L'administration souhaite également informer le Conseil qu'une Déclaration de réclamation (*Statement of claim*) a été déposée le 6 mars 2025 à la Cour supérieure de justice.

#### Résumé de la réclamation :

- Dommages-intérêts pour les coûts de réparation des défauts de construction;
- Intérêts avant et après le jugement;
- Remboursement des frais juridiques;
- Toute autre compensation jugée appropriée par le tribunal.

## 3. Problématique au niveau de la fonte de neige au 1 Industriel

Lors de la plus récente fonte des neiges au début du printemps, notre locataire à la station de radio a communiqué avec l'administration pour signaler un problème lié à l'accumulation et à la chute de neige au-dessus de la porte d'entrée de leurs locaux. Cette problématique, qui ne nous avait pas été rapportée auparavant, a fait l'objet d'une analyse étant donné qu'il s'agit d'un enjeu de santé et sécurité.

Le bâtiment comporte un petit rebord sous chaque fenêtre, ce qui favorise l'accumulation de neige en hiver. Au moment de la fonte, cette neige se transforme en glace, puis tombe directement à l'entrée des locaux, posant un risque réel pour les usagers.

Par ailleurs, dans le cadre du projet de réparation des infiltrations d'eau, des problèmes ont également été identifiés avec les auvents situés au-dessus de deux autres entrées : celle du FCC et celle de l'hôtel de ville menant au deuxième étage. Dans son rapport, l'ingénieur recommandait le retrait des auvents actuels, qui ont été mal installés. En plus de contribuer aux infiltrations d'eau, leur état structurel représente un risque pour la sécurité, car elles pourraient se détacher à tout moment.

C'est dans cette optique que l'administration a mandaté l'ingénieur municipal afin de proposer des options correctives visant à éliminer ces risques pour la santé et la sécurité des locataires, du personnel et des visiteurs des trois entrées concernées. Les options proposées sont présentées en annexe E, et un résumé

se trouve ci-dessous :

◆ **Option 1 – Portée de base seulement (sans auvent) – (Présentement prévue dans le contrat de réparation des problèmes d’infiltration d’eau)**

- **Travaux :** Démolition des canopées existantes, isolation, pare-air, recouvrement.
- **Coût estimé :** Inclus dans le budget de base (aucun coût additionnel).
- **Avantages :**
  - Moins coûteuse.
  - Élimine les risques de condensation (ponts thermiques éliminés).
  - Pas besoin de ré-étanchéifier ou de refaire la toiture.
- **Inconvénients :**
  - Ne règle pas les problèmes de chute de neige ou glace.
  - Entrées exposées à la pluie.
  - Risques de plaintes des usagers.
  - Enjeux de sécurité.

◆ **Option 2 – Auvents en tissu (base + canopées légères)**

- **Travaux :** Travaux de base + installation de canopées triangulaires en tissu.
- **Coût estimé :** 15 000 \$
- **Avantages :**
  - Couvre les entrées principales et la station de radio contre la neige/glace.
  - Solution abordable.
- **Inconvénients :**
  - Entretien régulier requis pour atteindre la durée de vie (10 à 15 ans).
  - Risque de remplacement prématuré à cause du vent et de la poussière.
  - Ce produit ternit au fil du temps avec le soleil
  - Esthétique modifiée.



◆ **Option 3 – Auvents en aluminium préfabriqué**

- **Travaux :** Travaux de base + canopées sur mesure en aluminium.
- **Coût estimé :** 80 000 \$
- **Avantages :**
  - Esthétique moderne et uniforme.
  - Un seul fournisseur : réduit la coordination des travaux.
- **Inconvénients :**
  - Option la plus coûteuse.
  - Délais importants (pré-ingénierie et livraison : 11 à 14 semaines).
  - Ne réduit pas les risques de condensation.
  - Perturbation de la station de radio possible.



◆ **Option 4 (Recommandation) – Restaurer les auvents existants + ajout à la station de radio**

- **Travaux :** Renforcement et restauration des auvents actuels + nouvel auvent assorti à la station de radio.
- **Coût estimé :** 45 000 \$
- **Avantages :**
  - Maintien de l'esthétique actuelle.
  - Amélioration de l'isolation et de l'étanchéité.
  - Corrige les faiblesses structurelles.
  - Plus rapide à mettre en œuvre que l'option 3.
- **Inconvénients :**
  - Coût plus élevé que l'option 2.
  - Nouvel auvent de la station coûteux (~20 000 \$).
  - Travaux intérieurs requis et perturbation possible à la station de radio.



À la lumière de l'analyse effectuée et des considérations liées à la santé et sécurité, l'administration recommande d'aller de l'avant avec l'**option 4**, soit de **restaurer les auvents existants** et de **fabriquer un nouvel auvent similaire au-dessus de la porte d'entrée de la station de radio**. Cette solution permet de préserver l'esthétique actuelle du bâtiment, tout en corrigeant les déficiences structurelles et en assurant

une protection adéquate contre les chutes de neige et de glace aux trois points d'entrée. **Il s'agit, selon l'administration, de l'option offrant le meilleur rapport qualité-prix**, car elle règle les enjeux d'infiltration et de sécurité tout en limitant les coûts par rapport à une solution entièrement préfabriquée.

#### 4. Situation budgétaire et financement des projets au 1 Industriel

Le financement des projets combinés pour le 1, rue Industriel provient d'une marge de crédit de construction accordée par Infrastructure Ontario, approuvée par le Conseil en 2022 pour un montant de 3,5 M\$.

Toutefois, les coûts totaux découlant des appels d'offres ainsi que des besoins complémentaires identifiés par le comité ad hoc chargé du projet d'aménagement dépassent le budget initial. Il est donc nécessaire de soumettre une demande de financement additionnelle afin de mener le projet à terme.

Le tableau ci-dessous présente un portrait financier complet des différentes composantes du projet au 1, rue Industriel

Portrait financier - Projets au 1 Industriel	Dépenses Encourues	Dépenses prévues	TOTAL
<b>Budget Initial</b>			<b>3 500 000</b>
<b>Acquisition du bâtiment</b>			
Coût du bâtiment	2 281 473		2 281 473
Inspection lors de l'Acquisition	20 708		20 708
<b>Sous-total - Frais d'acquisition du bâtiment</b>	<b>2 302 181</b>		<b>2 302 181</b>
<b>Balance Budget Initial</b>			<b>1 197 819</b>
<b>Nouvel hôtel de ville</b>			
Design & Construction du nouvel hôtel de ville (Including Mechanical, structural, Security, Electrical, Architectural, etc).	73 100	1 432 258	1 505 358
Autres dépenses à prévoir (meubles, IT, AV, enseigne, drapeaux, window treatments, etc)		454 039	454 039
Génératrice	10 939	154 298	165 237
<b>Sous-total - Frais Design &amp; construction Nouvel hôtel de ville</b>	<b>84 039</b>	<b>2 040 594</b>	<b>2 124 633</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES - Projet d'hotel de ville - 1 industriel</b>	<b>2 386 220</b>	<b>2 040 594</b>	<b>4 426 814</b>
<b>Dépassement de coût</b>	<b>2 386 220</b>	<b>-</b>	<b>926 814</b>
<b>Problème d'infiltration d'eau</b>			
Frais estimés	87 800	1 181 485	1 269 285
<b>Sous-total Frais problème d'infiltration d'eau</b>	<b>87 800</b>	<b>1 181 485</b>	<b>1 269 285</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES - TOUS LES PROJETS AU 1 INDUSTRIEL</b>			<b>5 696 099</b>
<b>Dépassement de coût incluant problème d'infiltration d'eau imprévu</b>			<b>- 2 196 099</b>

En tenant compte de toutes les dépenses anticipées – sans inclure les travaux correctifs liés aux infiltrations d'eau, lesquelles n'étaient pas connues au moment de l'acquisition du bâtiment – un dépassement budgétaire de **926,814 \$** est constaté par rapport au montant initialement approuvé de 3,5 M\$. Lors de l'achat du bâtiment en 2022, les coûts totaux associés à sa mise à niveau n'étaient pas encore établis. Aujourd'hui, l'ensemble des besoins a été clairement identifié, et le comité ad hoc est confiant d'avoir fait un travail rigoureux de planification et de validation des coûts.

Les estimations obtenues couvrent **l'ensemble des travaux nécessaires** à la mise en fonction complète du bâtiment, incluant notamment :

- L'aménagement de l'entrée principale au rez-de-chaussée (non couvert par les travaux du deuxième étage) ;
- La réfection des cages d'escalier ;

- L'acquisition et l'installation des équipements audiovisuels requis pour les deux salles de réunion ;
- L'installation des mâts pour les drapeaux ;
- La fabrication et la pose des enseignes municipales intérieures et extérieures ;
- L'affichage pour les stationnements;
- La boîte extérieure pour les dépôts de documents et paiements.

Le tableau suivant présente une liste détaillée des éléments identifiés par le comité ad hoc afin de s'assurer de tenir compte de l'ensemble des coûts à anticiper dans le cadre de l'aménagement du nouvel hôtel de ville (rubrique *Autres dépenses à prévoir du tableau ci-dessus*). Bien que le comité, composé de représentants de plusieurs services municipaux, ait pris le temps de réfléchir de manière approfondie à tous les besoins potentiels, il demeure possible que certains éléments aient été omis ou que des ajustements soient requis en cours de route.

Les montants présentés proviennent soit d'estimations obtenues directement auprès de fournisseurs, soit d'évaluations internes lorsque les travaux peuvent être réalisés à l'interne. Une fois le budget approuvé, l'administration appliquera les dispositions de la politique d'achat afin d'assurer un processus d'approvisionnement rigoureux, incluant l'obtention de plus d'un estimé lorsque requis. Les items identifiés en beige (*RFP ADM-003-2025 et ADM-005-2025*) du tableau ci-dessous sont les montants des appels d'offres présenté au point 1 du présent rapport.

Dépenses pour les meubles et autres items d'aménagement intérieurs	Amount without taxes
<b>Meubles</b>	
RFP ADM-003-2025 - Fourniture et installation de mobilier de bureau	100 000 \$
Staff room furniture	4 500 \$
Reception Area Chairs	500 \$
Coat Hangers (minimum 4)	800 \$
Desk Lamps for offices (12)	1 800 \$
Magnetic Glass Boards (15)	2 250 \$
Pigeonnier	300 \$
Waste & recycling Bins	1 600 \$
Cable Management expenses	1 500 \$
Classeurs (Vault & Hallway) - Ignifuges (résistant au feu)	28 924 \$
	<b>142 174 \$</b>
<b>Autres</b>	
Travaux Main entrance et 2 staircases - Changer les tuiles abimés (plafond et plancher, peindre les murs, réparer les portes rouillées)	5 500 \$
Blinds	8 800 \$
Décor (Photos, Maps, Mur de reconnaissance)	20 000 \$
Auvents pour problèmes de fonte des neiges (3 portes d'entrées) - Option 4	45 000 \$
	<b>79 300 \$</b>
<b>Dépenses pour Audios visuels</b>	
RFP ADM-005-2025 - Solutions audio et vidéo pour la salle du Conseil, incluant la diffusion en ligne	102 684 \$
Large, Small Meeting Room & Mayor Office Audio Visual (Purchased through CUPR IT TEAM)	18 329 \$
	<b>121 014 \$</b>
<b>Dépenses d'aménagement extérieures</b>	
Mats pour les drapeaux (5) - Travail fait à l'interne	2 500 \$
Enseignes municipales (incluant électricité intérieure)	30 000 \$
Enseigne pour les bureaux/salles intérieures (Wayfinding Signage)	8 000 \$
Division / affichages pour le stationnement	3 500 \$
Boîte extérieure pour les dépôts	1 500 \$
	<b>45 500 \$</b>
Contingency (15%)	58 198 \$
<b>Sous total sans taxes - Autres dépenses liés à l'aménagement du nouvel hotel de ville</b>	<b>446 186 \$</b>
<b>HST (1,76%) - Portion de la GST non remboursable</b>	<b>7 853 \$</b>
<b>TOTAL - Autres dépenses liés à l'aménagement du nouvel hotel de ville</b>	<b>454 039 \$</b>
<b>Grand-Total</b>	<b>1 959 397 \$</b>

Considérant la nature complexe du projet, le comité ad hoc a jugé pertinent d'inclure une contingence de 15% au budget total des travaux à réaliser. Cette provision vise à couvrir les imprévus qui pourraient survenir en cours de réalisation, notamment en raison de conditions existantes non détectées, de hausses de coûts imprévues, ou d'ajustement requis pour assurer l'intégration harmonieuse des différents volets du projet. L'ajout de cette contingence s'inscrit dans les bonnes pratiques en gestion de projets d'infrastructure municipale, permettant à l'administration de réagir rapidement et efficacement sans avoir à retarder les travaux ou revenir au Conseil pour chaque ajustement mineur.

Il est important de noter que tous les coûts présentés dans ce rapport sont basés sur l'hypothèse qu'ils demeurent valides pour une période maximale de 60 jours suivant la date à laquelle ils ont été obtenus, que ce soit dans le cadre d'un appel d'offres formel ou d'un estimé transmis par un fournisseur. Au-delà de cette période, les prix pourraient être sujets à des fluctuations en raison de l'évolution des conditions du marché, des délais d'approvisionnement ou d'autres facteurs externes. Ainsi, si le Conseil souhaite reporter la décision relative au financement ou à l'attribution de contrat, l'administration devra relancer les démarches nécessaires, incluant la mise à jour des estimations de coûts et, si nécessaire, un nouveau processus d'appel d'offres afin d'assurer la conformité aux règles d'approvisionnement et à la réalité du marché.

À l'heure actuelle, l'ensemble des besoins a été clairement identifié, et le comité ad hoc est confiant d'avoir fait un travail rigoureux de planification et de validation des coûts. Ainsi, le budget final nécessaire pour compléter l'ensemble du projet de modernisation d'hôtel de ville au 1, rue Industriel s'élève à **4,426,814 \$**, incluant toutes les composantes identifiées et une contingence de 15%. Ce montant inclut toutes les dépenses à ce jour, incluant l'achat du bâtiment et du terrain.

À noter également que lors de la réunion ordinaire du 4 février 2025, en vertu de la résolution 2025-24, le Conseil a dirigé l'administration a alloué le contrat de service réparation du problème d'infiltration d'eau, au montant de 978,000\$ taxes incluses incluant les frais d'ingénierie pour la supervision et la gestion du projet. Les frais légaux concernant cette problématique ont également été estimés et l'ensemble des dépenses encourues et des dépenses estimés pour ce projet s'élève à **1,269,285\$** portant ainsi le montant total des investissements pour le 1 Industriel au montant de **5,696,099\$**.

## Références

### Conformité aux obligations légales en matière d'accessibilité

La Municipalité a l'obligation légale, en vertu de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO), de fournir des services accessibles à tous ses résidents, employés et visiteurs. Cette loi vise à éliminer les obstacles à la participation des personnes handicapées dans divers domaines, notamment l'environnement bâti, les services, l'emploi et les communications. Le règlement sur les normes d'accessibilité intégrées (RNAI) établit des exigences précises que les municipalités doivent respecter, telles que l'accessibilité des bâtiments municipaux en aménageant des comptoirs de services et des espaces de circulation adéquats ainsi que l'aménagement de toilettes accessibles.

Dans ce contexte, le bâtiment actuel de l'hôtel de ville présente plusieurs non-conformités importantes, notamment l'absence de salle de bain accessible et l'impossibilité pour une personne à mobilité réduite d'accéder au sous-sol, où se trouvent des espaces de travail et des salles de réunion. Le projet de relocalisation au 1, rue Industriel répond donc directement à la nécessité d'offrir un environnement de travail accessible et conforme à la loi, en plus d'améliorer l'accessibilité pour les citoyens qui viennent recevoir des services municipaux.

### Plan stratégique 2024-2028 et au-delà

Les projets de design et de construction du nouvel hôtel de ville, de réparation des problèmes d'infiltration d'eau et d'acquisition et installation d'une génératrice d'urgence au 1 Industriel s'inscrivent directement dans les objectifs stratégiques de la Municipalité de Casselman pour 2024-2028. Ces initiatives reflètent un engagement envers nos trois piliers fondamentaux : l'infrastructure, le bien-être communautaire, et l'excellence du service.

#### 1. Pilier : Infrastructure

- L'aménagement d'un nouvel hôtel de ville modernisé permettra d'optimiser l'espace pour

répondre aux besoins opérationnels croissants, tout en améliorant l'accessibilité et l'efficacité énergétique.

- La réparation des problèmes d'infiltration d'eau assure la durabilité et la sécurité de nos infrastructures actuelles, en évitant des dommages à long terme.
- L'ajout d'une génératrice d'urgence renforce notre résilience en cas de pannes électriques, garantissant la continuité des services municipaux essentiels, y compris les communications d'urgence via la radio communautaire. Ces initiatives illustrent une approche proactive pour préserver et améliorer les infrastructures municipales essentielles, en alignement avec les meilleures pratiques en gestion des actifs

## **2. Pilier : Bien-être communautaire**

- Le nouvel hôtel de ville créera un espace fonctionnel et accueillant pour les citoyens et employés, favorisant un environnement de travail positif et une expérience utilisateur améliorée.
- La génératrice permettra de soutenir les services essentiels lors de situations d'urgence, tels que des espaces de coordination pour les partenaires communautaires et un accès à l'information critique via la radio locale.
- Ces projets démontrent notre engagement envers la sécurité, la stabilité et la qualité de vie de notre communauté.

## **3. Pilier : Excellence du service**

- Un nouvel hôtel de ville bien conçu favorisera une prestation plus efficace des services municipaux, en répondant aux besoins actuels et futurs des citoyens.
- La résolution des infiltrations d'eau garantit la pérennité des infrastructures existantes, réduisant les interruptions ou les coûts imprévus liés à des réparations majeures.
- Les installations modernes conçus spécialement pour la diffusion en ligne des rencontres de conseil hausseront l'engagement civique des résidents, résultant ainsi en une meilleure transparence et redevabilité.

L'ensemble des projets du 1 Industriel démontrent l'engagement de Casselman envers une planification stratégique et intégrée, renforçant la résilience et l'efficacité de ses services pour répondre aux besoins présents et futurs de la communauté.

---

### **Autres Options**

Le conseil peut proposer des alternatives concernant les recommandations, tout en tenant compte des impacts sur le calendrier des activités à venir et de l'augmentation des coûts à prévoir le cas échéant.

---

Approbaton

Yves Morrissette, Directeur Général